AECK/
REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-356 DU 15 JUIN 2015

portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012-191 du 03 Juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n°2012-429 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ;

Vu le décret n°2009-704 du 31 décembre 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Frontières ;

Vu le décret n° 2012-503 du 10 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) ;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ;

Le Conseil des Ministres entendu en ses séances des 18,20 et 26 février 2015,

D E C R E T E :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent, sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF).

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

- **Madame Salamatou KORA PONOU**, Préfet des départements du Borgou et de l'Alibori ;
- **Madame Noëlle OGOUSSAN**, représentante du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;

- **Monsieur Bertin Codjo DOSSOU**, représentant du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ;
- **Monsieur Cossi Adrien DELIDJI**, représentant du Secrétariat Général du Gouvernement ;
- **Monsieur Achille KPOVIHOUANNOU**, représentant du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- **Monsieur Jean–Marie Stéphane AHODI,** représentant du Ministre de la Défense Nationale ;
- **Monsieur Oumarou B. LAFIA,** représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin ;
- **Monsieur Thomas HOUEDANOU**, représentant le Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire ;
- **Monsieur Eric SAIZONOU**, représentant du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;
- **Monsieur Elie Sègla AYENA**, représentant du personnel de l'ABeGIEF.

Article 2 : Monsieur Bertin Codjo DOSSOU est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF).

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes,

Simplice Dossou CODJO

Le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation,

Komi KOUTCHE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 HJC 2 MEFPD 2 MISPC 2 AUTRES MINISTERES 25 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR–FDSP2 Intéressés 11 JORB 1.